

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 39 (1903)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

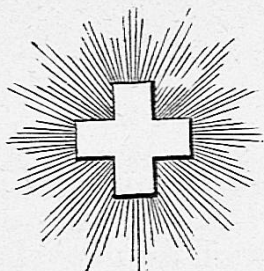
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXIX^{me} ANNÉE

N^o 1.



LAUSANNE

3 janvier 1903.

L'ÉDUCATEUR

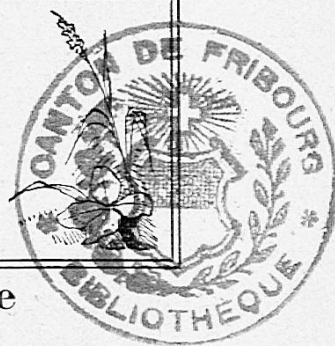
(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *A nos lecteurs.* — *Subventions scolaires.* — *Lettre de Paris.* — *Une conférence sur l'enseignement anti-alcoolique.* — *Chronique scolaire : Jura bernois. Vaud. Valais. Zurich.* — *Variétés.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Comment améliorer l'orthographe de nos élèves ?* — *Dictées.* — *Récitation.* — *Comptabilité.* — *A nos lectrices.*



tous nos abonnés et amis,
à nos dévoués collaborateurs,
nos meilleurs vœux,
cordiaux et sincères,
pour 1903.



Lire dans les prochains numéros de
« L'ÉDUCATEUR » :

Le dessin dans les écoles secondaires, par S. AUBERT.

Les peuples opprimés, par W. ROSIER.

Une conférence sur l'enseignement antialcoolique, par
CH. VIGNIER.

La psychologie expérimentale et l'école, par A. HILLEBRAND.

Les cours de vacances d'Iéna, par le même.

« **Education et instruction** ». Rapport au Conseil fédéral, par
PAUL DUPROIX et LOUIS ZBINDEN.

Education et éducateurs, par PAUL VALLOTTON.

Office et bénéfice du régent de Jouxten-Mézery, par E.
BUTET.

La préface d'un grand dictionnaire, par F. G.

Les principes essentiels de la doctrine de Herbart (suite
et fin), par F. GUERX.

Le centenaire vaudois au point de vue scolaire, par
F. GUERX.

En outre, l'*Educateur* publiera prochainement une série de cli-
chés illustrant des cours de travaux manuels et la fréquentation
scolaire en divers pays.

Il prie ses collaborateurs, anciens et nouveaux, de lui pardon-
ner si quelques articles restent en souffrance plus qu'il ne le vou-
drait. Patience et longueur de temps...

Subventions scolaires.

Le Conseil fédéral a arrêté le projet de loi relatif aux subventions scolaires, en application du nouvel article constitutionnel.

Ce projet reprend, presque textuellement, l'arrêté primitif¹. Il prévoit l'affectation des subsides à la création de nouvelles classes, augmentation des traitements, construction de maisons d'école, gratuité du matériel scolaire, établissement de locaux de gymnastique, etc.

Les cantons ne peuvent, du fait des subventions, réduire leurs budgets scolaires actuels. Ils toucheront 60 centimes par tête d'habitant, les cantons montagnards 20 centimes de plus.

Un canton ne peut reporter l'emploi de la subvention à une autre année que celle pour laquelle elle lui a été accordée. L'octroi de la subvention pour l'année suivante dépendra de la justification financière qui devra être approuvée par le Conseil fédéral.

Sur la base de ce projet, les subventions seraient les suivantes :

Zurich, 258 621 fr. ; Berne, 353 659 fr. ; Lucerne, 87 911 fr. ; Uri, 15 760 fr. ; Schwytz, 44 308 fr. ; Obwald, 12 208 fr. ; Nidwald, 10 456 fr. ; Glaris, 19 409 fr. ; Zoug, 15 055 fr. ; Fribourg, 76 770 fr. ; Soleure, 60 457 fr. ; Bâle-Ville, 67 336 fr. ; Bâle-Campagne, 41 098 fr. ; Schaffhouse, 24 908 fr. ; Appenzell (Rh.-I.), 10 799 fr. ; Appenzell (Rh.-E.), 33 168 fr. ; Saint-Gall, 150 771 fr. ; Grisons, 83 616 fr. ; Argovie, 123 898 fr. ; Thurgovie, 67 932 fr. ; Tessin, 110 910 fr. ; Vaud, 168 827 fr. ; Valais, 91 550 fr. ; Neuchâtel, 75 767 fr. ; Genève, 79 565 fr. — Total, 2 084 000 fr.

Les Commissions chargées de rapporter sur ce projet de loi sont composées : 1^o, pour le Conseil des Etats, de MM. Munzinger, Lachenal, Peterelli, Python, Ritschard, Simen, Wirz ; et 2^o, pour le Conseil national, de MM. Gobat, Egloff, Jæger, Kuntschen, de Meuron, H. Scherrer, Schmid, Fritschi, Schobinger, Vincent et Vital. Elles se réuniront le 19 février prochain.

LETTRE DE PARIS

Nous sommes à l'heure présente pleinement renseignés sur le Congrès qui s'est tenu à Lyon au mois de septembre, sous les auspices de la *Ligue de l'enseignement*. On y a fait certainement de bonne besogne, et je compte vous le montrer dans un instant ; mais ne s'y en est-il fait que de bonne ? Voilà, en dépit des comptes rendus dithyrambiques qu'en ont publiés certains journaux scolaires, une chose que je ne voudrais pas prendre sur moi d'affirmer.

Je mets sous l'étiquette de bonne besogne l'adoption d'un certain nombre de vœux qui signalent aux pouvoirs publics et à l'administration compétente des mesures ou des réformes appelées par les besoins et par le progrès nécessaire de l'enseignement. Comme ces vœux sont en assez grande quantité, je n'en relaterai ici que les principaux.

Le Congrès, qui rassembla-t-on, dit-on, plus de 2500 personnes,

¹ Voir *Educateur*, 1901 (n° 25) et 1902 (n° 41).

toutes déléguées de sociétés laïques d'éducation et d'instruction, s'était partagé en cinq commissions devant s'occuper :

La première : de la propagande générale en faveur de l'école laïque (fréquentation des écoles; enseignement post-scolaire et éducation des adolescents; réformes dans l'enseignement secondaire; enseignement agricole; universités populaires et cercles d'études sociales; conférences populaires; colonies scolaires; petites A. contre l'alcoolisme et la tuberculose; enseignement de la sténographie), et de l'abrogation de la loi de 1850, ou loi Falloux;

La deuxième : des œuvres militaires et particulièrement des « foyers du soldat »;

La troisième : des comités de dames et des mutualités féminines de l'adolescence;

La quatrième : de l'enseignement professionnel;

La cinquième : de la fédération des œuvres post-scolaires.

*

La première commission fit adopter, après une discussion très vive, le vœu suivant touchant la *fréquentation scolaire* (vous n'ignorez pas que celle-ci est bien imparfaite encore, malgré notre loi d'obligation et l'institution des commissions scolaires municipales) :

Le Congrès, considérant que si la loi du 28 mars 1882 n'était pas modifiée, l'œuvre scolaire de la République risquerait d'être compromise dans ses résultats, prie le conseil général de la Ligue de réunir, au moyen d'une enquête aussi vaste que possible, les éléments nécessaires pour permettre au prochain Congrès d'aborder une discussion sur la refonte de la loi.

La même commission fit voter également les résolutions que voici à propos de l'*enseignement post-scolaire* :

1^o Il y a lieu de créer un enseignement régulier pour les adolescents; 2^o Il est nécessaire de rendre cet enseignement obligatoire; 3^o Les lois sur les contrats d'apprentissage, le louage et le travail des enfants mineurs seraient modifiées de façon à les mettre en harmonie avec la loi nouvelle.

A propos des réformes souhaitées dans l'*enseignement secondaire* :

La même éducation civique et sociale sera donnée à tous les enfants de la nation dans tous les établissements d'instruction, et elle aura sa place dans les programmes et les examens.

Et enfin à propos des *colonies de vacances* :

L'œuvre des colonies de vacances doit être généralisée, notamment par les sociétés d'anciens et anciennes élèves.

*

*

*

La commission de l'enseignement professionnel, la seconde en importance, eut un moindre succès. Elle avait préparé toute une série de vœux dont les plus hardis ne tendaient à rien moins qu'à modifier entièrement le caractère et le but de l'instruction donnée dans nos *écoles primaires supérieures*. Très sagement, l'assemblée plénière y fit le départ de ce qui était vraiment désirable et bon et

de ce qui lui parut provenir d'une conception inexacte de cet enseignement. Elle refusa d'abord d'admettre que les travaux manuels fussent inscrits au programme du certificat d'études ; elle mit ensuite en échec cette autre proposition :

Que dans l'enseignement donné à l'école primaire supérieure et dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie soit *tout entier* dirigé vers la préparation à la vie pratique et que la préparation aux carrières professionnelles occupe une plus grande place dans les programmes de ces écoles.

Un des orateurs avait, en effet, démontré que si un tel désir se réalisait, « c'en serait fait de l'enseignement primaire supérieur, qui est essentiellement un enseignement démocratique », et doit par suite et avant tout munir ses élèves d'un bon fonds de connaissances générales ; et M. Compayré, recteur de Lyon, était intervenu dans le débat pour proclamer qu'il faut « sauvegarder ces écoles admirables, qui sont les *écoles secondaires du peuple*¹ ».

* * *

Je passe sur les rapports présentés par les autres commissions et qui, tous, semblent avoir été inspirés par un sincère et louable esprit démocratique, pour arriver à un vœu qui, sans avoir été préparé par aucune commission, fut soumis en séance plénière à l'assemblée par un groupe de membres de l'enseignement public et voté à l'unanimité, après une chaleureuse adjuration du maire de Lyon. Ce vœu s'adresse directement aux membres du Parlement français pour leur signaler une fois de plus, — mais cette fois d'une manière en quelque sorte solennelle — ce que nous appelons le *péril primaire*, c'est-à-dire les difficultés alarmantes du recrutement de nos écoles normales ; et pour les supplier d'y apporter résolument et promptement le seul remède efficace : le relèvement du salaire des instituteurs². Je détache de l'exposé des motifs ces *considérants* qui lèvent tous les voiles et mettent en pleine lumière ce que nous pouvons bien regarder comme un danger national :

...Considérant que... cependant, par l'effet des lois de 1889 sur l'armée et sur les traitements du personnel de l'enseignement primaire, et par l'effet d'autres causes secondaires, le recrutement des instituteurs a faibli chaque année d'une façon si alarmante, et la perte est devenue si sensible à la fois sur le nombre et sur la qualité des postulants, qu'aujourd'hui, dans la majeure partie des départements, les autorités scolaires sont obligées d'introduire dans les cadres, les yeux fermés, tout candidat pourvu seulement du brevet élémentaire, sans pouvoir exiger des garanties plus sérieuses de compétence, de vocation, d'aptitude morale et de civisme ;

Et que, demain, cette déplorable situation va s'aggraver nécessairement et lourdement par le vote imminent de la loi de deux ans :

Enfin, considérant qu'à tout prix il faut éviter désormais, pour l'avenir moral du pays et pour le salut de la République, de confier ainsi, pour une période de trente ans, à des esprits insuffisamment préparés, à des volontés molles et hésitantes, la direction de l'école laïque et des œuvres qui s'y rattachent, alors que l'idéal en est si haut, le maniement si délicat et la charge si lourde ; que toute demi-mesure risque de ne laisser bientôt de l'école laïque que la façade et le nom

¹ Très bien. (La Réd.) ² Encore très bien. (La Réd.)

et d'aboutir ainsi à cette faillite tant souhaitée de ses irréductibles adversaires ; qu'à tout prendre et pour ne pas tromper le pays, il serait moins désastreux de revenir franchement et ouvertement à l'ancienne conception de l'école primaire telle qu'elle existait avant la République, mais qu'il n'est pas un républicain sincère et prévoyant qui voulût se résigner à cette défaite et à ce recul ;

Qu'il est donc extrêmement urgent d'aviser par des moyens prompts, énergiques et vraiment efficaces à l'amélioration nécessaire du recrutement des instituteurs...

Puisse donc ce pressant et patriotique appel du Congrès de Lyon ne pas être une *Vox clamans in deserto*, et nos Chambres présentes retrouver l'énergie de celles qui ont fondé l'enseignement laïque et républicain, pour le sauver de la crise où il se débat et qui lui deviendra mortelle, si elle se prolonge encore quelques années !

J'ai réservé pour ma prochaine lettre le vote relatif à l'abrogation de la loi Falloux. La rédaction n'en paraît pas propre à contenter tous ceux qui aiment d'un égal amour la République et la liberté.

H. MOSSIER.

Une conférence sur l'enseignement anti-alcoolique¹.

Le jeudi 27 novembre dernier, avait lieu, à l'Aula de l'Université de Genève, une conférence sur l'enseignement anti-alcoolique, organisée par la *Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme*, et à laquelle le Département de l'Instruction publique avait convié les membres du corps enseignant.

L'ordre du jour comportait un rapport de M. Grandjean, instituteur à Neuchâtel, sur l'état de la question en Suisse, et une conférence de M. le Dr Legrain, médecin en chef des asiles d'aliénés de la Seine.

Sur l'estrade prenaient place MM. les conseillers d'Etat Vincent et Thiébaud. Mesdames Victor Gautier et John Rehfsous, membres du Comité de la Ligue, ainsi que les deux conférenciers.

Après un discours d'ouverture lu par M^{me} Rehfsous, vice-président de la Ligue, M. Grandjean donne lecture d'un travail dans lequel il fait l'historique de la question en Suisse. Il démontre tout d'abord qu'un enseignement anti-alcoolique s'impose si nous voulons lutter efficacement contre le mal. L'alcool fait de nombreuses victimes, et il est du devoir de tout instituteur d'user de son influence pour préserver son entourage contre l'alcoolisme et ses suites. C'est sur les bancs de l'école que l'enfant doit être imprégné de cette vérité que l'alcool est un poison.

Jusqu'ici on n'a pas osé, en Suisse, lutter contre le fléau de l'alcoolisme par les véritables moyens, par l'action efficace de l'école. Notre pays, dit M. Grandjean, s'est laissé devancer par les autres nations ; nous en sommes encore au début ; aucun enseignement anti-alcoolique n'est encore sérieusement organisé et inscrit dans les programmes.

Dans le *canton de Neuchâtel*, une commission spéciale a été nommée il y a une année ou deux ; elle a tenu de nombreuses séances et déposé les conclusions suivantes : 1^o Une brochure traitant de l'anti-alcoolisme sera remise aux membres du corps enseignant ; 2^o un enseignement anti-alcoolique sera donné dans les degrés moyen et supérieur ; 3^o chaque semaine le maître fera aux enfants une lecture se rapportant à cet enseignement ; 4^o les renseignements et les directions nécessaires seront donnés au corps enseignant par les inspecteurs ; 5^o une liste de manuels recommandés sera communiquée aux intéressés.

La Commission émettait en outre deux vœux : 1^o Un enseignement anti-alcoolique sera donné dans les Ecoles secondaires et dans les Ecoles normales ; 2^o On provoquera et favorisera la création de Caisses d'épargne scolaires.

¹ Voir, dans le numéro de ce jour, une liste de publications anti-alcooliques. (*La Réd.*)

Les membres du corps enseignant neuchâtelois, à qui ces propositions furent soumises dans leurs conférences, reconnurent que l'intention était bonne ; mais ils ne voulurent prendre aucun engagement et décidèrent de laisser chacun libre d'agir comme il entendrait. Il reste donc encore beaucoup à faire pour assurer dans le canton de Neuchâtel le succès de la lutte anti-alcoolique.

Dans le *canton de Berne*, le bon exemple a été donné par le village de Cerlier ; une Ligue du Bien social soutient les hommes favorables à son activité, en attendant une organisation plus sérieuse. Le Grand Conseil bernois a adopté une motion sur une étude des moyens de combattre l'alcoolisme.

La question est également posée devant l'assemblée législative du *canton de Vaud*. Les instituteurs peuvent donner cet enseignement dans les écoles, et un certain nombre le font ; ils ont constitué la Société des Maîtres abstinents.

Dans le *canton de Genève*, le Département s'est contenté jusqu'à ce jour de remettre entre les mains des instituteurs un exemplaire du *Manuel de tempérance* de M. Jules Denis, instituteur.

M. Grandjean examine ensuite comment l'enseignement anti-alcoolique devrait être organisé à l'école primaire, et il formule les résolutions suivantes :

1^o Il faut que l'enseignement anti-alcoolique soit donné d'une façon pratique, sans augmentation du programme, qu'il se dégage des lectures, des leçons d'histoire naturelle ; 2^o Il ne faut pas que chaque instituteur reste libre d'agir à sa guise : les uns seraient plus royalistes que le roi, d'autres n'aborderaient jamais le sujet ; 3^o Il faut un manuel bien écrit, attirant l'attention des enfants sur les points suivants : l'alcool détruit la santé, ruine le ménage, fait perdre à l'homme sa dignité. Ce manuel devra également combattre deux préjugés généralement répandus, qui consistent à croire que l'alcool impur seul est dangereux, et que l'alcool est nécessaire au travailleur. Il y aurait lieu en outre d'insister sur le rôle de la mère de famille, de donner par conséquent cet enseignement aux jeunes filles également.

L'instituteur, dans son enseignement, devra éviter de fatiguer les enfants par de longues dissertations et recommandations, de blesser leur amour-propre, de contredire ses préceptes par sa conduite. Chez nous, dit en terminant M. Grandjean, nous n'en sommes qu'aux débuts ; faisons usage de ce qui est à notre portée en attendant mieux, nous souvenant que prévenir vaut mieux que guérir.

M. le Dr Legrain prend à son tour la parole et, parlant d'abondance, expose que l'excellent rapport qui vient d'être lu abrège sa tâche. Il se réjouit de voir un médecin à la tête du Département de l'Instruction publique de Genève, et il augure bien de cette séance, la présence de son distingué confrère, M. le Dr Vincent, symbolisant pour lui la conjonction des deux efforts nécessaires dans la lutte entreprise contre l'alcoolisme, l'effort administratif et l'effort scientifique. M. Legrain remercie en outre les instituteurs présents qui ont bien voulu sacrifier une partie de leur jeudi en faveur de l'œuvre qu'il poursuit, puis il passe en revue le mouvement anti-alcoolique dans les divers pays du monde.

Si en France, dit-il, l'énergie est insuffisante, on n'en peut pas dire autant de l'Angleterre, où l'initiative privée a devancé l'initiative officielle. L'« Union des Légions de l'Espoir » envoie partout des conférenciers volants dont l'activité est d'autant plus prodigieuse qu'il n'existe pas en Angleterre d'enseignement obligatoire sur les dangers de l'alcool. Ce qui est à noter dans ce pays, c'est l'agglomération de la jeunesse autour de l'idée de l'abstinence. En 1897, 23 000 sociétés scolaires, comprenant près de 3 millions de membres, existaient en Angleterre ; en 1901, on en comptait 29 000 avec 3 millions $\frac{1}{2}$ de sociétaires. Les enfants des deux sexes peuvent y être reçus membres à partir de 7 ans ; ils s'engagent par écrit, avec le consentement de leurs parents, à s'abstenir de toute boisson enivrante ; ils assistent à des réunions hebdomadaires.

En Suède, le roi a, sur la demande de l'assemblée législative, rendu, en 1892, une ordonnance en vertu de laquelle l'enseignement anti-alcoolique est devenu

obligatoire dans toutes les écoles. Les instituteurs, en enseignant l'histoire naturelle, donnent une instruction proportionnée à l'intelligence des élèves sur la nature et les effets des boissons enivrantes ; ils doivent justifier, à l'examen pédagogique d'admission, de connaissances suffisantes dans ce domaine. Il a été établi que les excellents résultats de la propagande anti-alcoolique en Suède sont dus en grande partie à cette organisation scientifique de l'enseignement.

Même obligation en *Norvège*, où deux lois de 1896 exigent que l'enseignement de l'hygiène porte aussi sur les effets et les dangers des boissons alcooliques.

La *Russie*, qui a adopté le monopole de l'alcool, n'a pas encore d'enseignement anti-alcoolique obligatoire ; mais le gouvernement russe a pris des renseignements sur ce qui se fait en France et le dit enseignement va sans doute devenir officiel. La Finlande a commencé la lutte en 1890 et, actuellement, le programme des écoles fait une place à l'enseignement de la tempérance.

L'*Autriche* ne compte qu'une société d'abstinents, éclosée d'hier. Les étudiants de Gratz prennent aussi l'initiative d'un mouvement contre l'abus des boissons. Les instituteurs sont libres de donner ou de ne pas donner l'enseignement anti-alcoolique.

En *Allemagne*, cet enseignement est institué officiellement depuis cette année, en vertu d'une circulaire de février 1902. Il n'y a pas de sociétés scolaires de tempérance en Allemagne.

La *Roumanie* a également fait un sérieux pas en avant.

Les *Etats-Unis* doivent l'enseignement de la tempérance à l'effort féminin, à Mme Mary Hunt, en particulier. Dans les écoles de chaque Etat et de tout ordre, il est prévu un enseignement sur ce qu'on appelle « la physiologie de l'intempérance ». On le donne d'une façon très rationnelle, très méthodique et en même temps très pratique : c'est au cours d'hygiène que l'instruction méthodique trouve sa place ; on y indique quel préjudice cause au corps et à l'intelligence l'abus des boissons alcooliques, et cette instruction devient de plus en plus complète et de plus en plus scientifique, à mesure que l'enfant grandit et passe des classes élémentaires aux classes supérieures. Tous les Etats ont légiféré sur ce sujet, et aujourd'hui il n'y a plus que la Géorgie qui refuse encore de suivre le mouvement général. Les sociétés d'abstinents comptent 600 000 adeptes, et il se publie une quantité de manuels, de journaux et de brochures qui pénètrent dans toutes les couches de la population.

Dans les écoles du *Canada*, il existe également un enseignement anti-alcoolique ; bien plus, si le futur instituteur n'a pas passé un examen satisfaisant sur cette partie du programme, il n'est pas admis.

La *Belgique* est le pays qui possède l'organisation la meilleure, et on ne peut qu'applaudir à tous les efforts de ce petit Etat qui a si victorieusement résisté au fléau de l'alcoolisme. C'est le 3 avril 1892 que le ministre de l'instruction publique accorda son entière approbation à l'œuvre. Il appartient à l'instituteur, écrivait-il, d'enseigner aux enfants par des leçons spéciales, des lectures, des dictées, des problèmes bien choisis, les dangers physiques, moraux et sociaux de l'abus des boissons spiritueuses ; il est de son devoir d'inspirer à ses élèves le respect d'eux-mêmes, le dégoût de l'intempérance, de leur faire prendre, dans la mesure des moyens dont il dispose, des habitudes de sobriété, d'ordre et d'économie, et d'aider ainsi à leur préparer un heureux avenir. Le ministre insistait beaucoup sur les sociétés scolaires de tempérance, aussi se développèrent-elles rapidement. En 1899, on en comptait 2820 avec 52 850 élèves. En 1898, l'enseignement anti-alcoolique était rendu obligatoire dans toutes les écoles primaires ; des conférences furent faites avec succès aux instituteurs et les Chambres ont, depuis quatre ans, inscrit au budget un crédit d'une douzaine de mille francs pour favoriser la propagande contre l'alcoolisme par l'école. Ajoutons que l'enseignement anti-alcoolique comprend des leçons spéciales et des leçons occasionnelles. On y affecte une demi-heure par semaine.

((A suivre.))

CH. VIGNIER.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Nominations. Le Conseil exécutif a confirmé dans leurs fonctions de membres de la commission du brevet secondaire : MM. le Dr Landolt, inspecteur des écoles secondaires à Neuveville ; A. Dubied, maître au progymnase de la même localité ; H. Duvoisin, directeur de l'école normale de Delémont ; Dr Ceppi, médecin à Porrentruy ; J. César et A. Droz, professeurs à l'école cantonale de Porrentruy.

— M. Virgile Chavannes, rédacteur du *Jura*, à Porrentruy, est nommé président de la commission des écoles normales jurassiennes. H. GOBAT.

VAUD. — Correspondant vaudois de l'« Educateur ».

Le Comité de la Société pédagogique vaudoise a pris connaissance, avec un réel plaisir, d'une lettre de M. Ernest Savary, par laquelle ce dernier déclarait consentir à conserver ses fonctions de Correspondant vaudois de l'*Educateur*.

Nous remercions vivement M. Savary de sa décision, car son départ eût été une perte sensible pour le corps enseignant tout entier.

A ce sujet, nous présentons encore à M. Savary tous nos remerciements pour la façon distinguée dont il a rempli la place — si souvent ingrate — de correspondant. Nous prions aussi nos collègues de bien vouloir faire part à M. Savary de tout ce qui peut intéresser le corps enseignant (décès, augmentations de traitement, constructions nouvelles, dons, etc.). Ce sera un moyen de lui faciliter sa tâche.

Au nom de la Société pédagogique vaudoise :

Le Président :

F. MEYER.

(sig.)

Le Secrétaire :

A. DUFEY.

A mes collègues. — Il est toujours désagréable de parler de soi. Pascal n'a-t-il pas dit : « le moi est haïssable » ? Je vais le faire aujourd'hui ; que mes collègues me pardonnent, je ne récidiverai pas.

Il y a bientôt dix ans, — comme les années s'envolent ! — que je m'occupe des intérêts du corps enseignant. J'ai toujours cherché à remplir mon devoir avec prudence, mais avec fermeté. Il me semblait que l'heure était venue de céder la place, quelque peu enviable qu'elle soit, à un plus jeune ; aussi, l'automne passé, ai-je prié le Comité de la Société pédagogique vaudoise de me chercher un successeur. Celui-ci insista pour me voir rester à mon poste et plusieurs de mes amis me pressèrent vivement d'obéir, et... j'ai cédé, sans enthousiasme, je l'avoue, mais avec la ferme volonté de faire de mon mieux.

Il y a peu de temps, je surpris, involontairement, une conversation entre deux collègues :

« L'*Educateur* ne publie que bien tard les nouvelles scolaires intéressantes et puis, vois-tu, Savary manque de courage ; il n'ose pas défendre nos intérêts ».

Deux jours après, je recevais une lettre d'un ami : « Mon cher, m'écrivait-il, tu as été beaucoup trop loin dans cette question, tous mes collègues du cercle sont d'accord pour déclarer que tu as commis une maladresse. »

Voilà les difficultés du métier. Vous me permettrez donc de suivre mon petit bonhomme de chemin sans hablerie, mais avec courage.

Et vous tous, institutrices et instituteurs vaudois, puis-je compter sur vous ? Envoyez-moi, plus que par le passé, le compte rendu des fêtes scolaires, inaugurations, départs, etc. *Pensez à l'« Educateur » avant de vous adresser aux journaux politiques quotidiens*, alors notre organe sera mieux renseigné et sa chronique plus intéressante. Je prie instamment aussi qu'on veuille bien me faire parvenir une petite notice nécrologique sur nos collègues décédés, dames ou messieurs.

L'année qui commence sera importante pour nous : nos autorités discuteront fort probablement notre demande d'augmentation de traitement. Restons donc unis, fidèles à notre journal, c'est le seul moyen de faire prévaloir nos justes revendications.

Ernest SAVARY.

Ecoles normales. — Trente-six travaux de concours ont été présentés cette année. Voici la liste des récompenses accordées :

Religion. Paul Vallotton, Accessit de 25 francs. *Pédagogie.* Max Sallaz, Prix de 45 fr. ; Jules Guignard, P. 40 fr. ; Edmond Pahud, P. 40 fr. ; Paul Vallotton, P. 35. *Français.* Max Sallaz, P. 45 fr. ; Ulysse Favre, P. 30 fr. *Mathématiques.* Jules Guignard, P. 40 fr. ; Félix Vaney, A. 30 fr. ; Emile Zeender, A. 20 fr. ; Armand Chabanel, P. 30 fr. ; John Chappuis, A. 22,50 fr. ; Jean Cornuz, A. 25 fr. ; Alexis Emery, P. 30 fr. ; Samuel Mingard, A. 15 fr. ; Julien Saugy, A. 15 fr. ; *Sciences naturelles.* Alphonse Jeannet, *Prix maximum de 50 fr.* ; Christian Beyeler, P. 35 fr. *Géographie.* Samuel Dutoit, P. 40 fr. *Histoire.* Armand Bataillard, *Prix maximum de 50 fr.* ; Emile Gilliéron, A. 20 fr. ; Gustave Baudin, P. 40. *Chant.* Hermann Lang, P. 40 fr. ; Aloïs Brunet, P. 40 fr. ; Jules Guignard, P. 40 fr. *Allemand.* Fernand Jaquenod, A. 20 fr. ; id. (Déclamation), P. 45 fr. ; Henri Cuany, P. 35 fr. ; Albert Thévenaz, A. 30 fr. ; Octave Cloux, P. 35 fr. ; André Nicod, Prix de 40 et de 35 fr. *Calligraphie.* Julien Saugy, A. 12,50 fr. *Musique instrumentale.* Max Sallaz, A. 30 fr. ; Hermann Lang, P. 45 francs. *Travail manuel.* Marius Marcuard, P. 45 fr.

VALAIS. — Notre Grand Conseil a procédé, dans sa session de novembre, à la nomination du nouveau chef du Département de l'Instruction publique, poste devenu vacant par la mort de M. Achille Chappaz.

M. Ray, préposé aux Poursuites de Monthey, a été appelé par la *Haute Assemblée* à reprendre les rênes tombées des mains de M. Chappaz.

La figure de M. Ray nous est moins connue que son nom. C'est, dit-on, un homme d'ordre et d'activité, que le bien du pays n'a jamais trouvé indifférent. Les amis de l'éducation peuvent donc être rassurés : le nouveau conseiller d'Etat offre les garanties intellectuelles et morales avec lesquelles ils ne peut manquer de faire avancer en toute sécurité le char du progrès.

— **Condamnation.** — Le tribunal d'arrondissement des districts de Sion, Hérens et Conthey a condamné dernièrement, par contumace, M. Joseph Rhin, frère mariste, d'Alsace, professeur aux écoles primaires de la ville de Sion, à trois ans de réclusion et à tous les frais, pour attentant à la pudeur sur une dizaine au moins d'enfants âgés de moins de douze ans. M.

ZURICH. — Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil, sous réserve de la ratification par le peuple, les crédits suivants : fr. 680 000 pour l'agrandissement et la transformation de l'Ecole cantonale, 820 000 pour un nouveau bâtiment destiné à l'enseignement de la physique à l'Ecole cantonale et de la chimie à cette même école et à l'Université, 600 000 pour un nouveau bâtiment destiné à l'enseignement général pour le Technicum cantonal à Winterthour. Le total des crédits s'élevant à fr. 2 100 000 serait couvert par un emprunt d'Etat qui devrait être amorti, par annuités, en vingt ans.

Bétisiana. — Les impertinences de langage ne sont souvent que le retentissement d'un subit malaise viscéral. On ne met les pied dans le plat que parce qu'on n'est pas dans son assiette.

— M. le duc d'Angoulême demandait à M. de Chevreuse : « Combien donnez-vous à vos secrétaires ? — Cent écus, dit M. de Chevreuse. — Ce n'est guère, reprit-il, je donne deux cents écus aux miens. Il est vrai que je ne les paye pas. » (*Tallemant des Réaux*).

BIBLIOGRAPHIE

Nach dem Orient. Erste deutsche Lehrerschaft von J. Bolthausen u. Das Programm der II. und III. deutschen Lehrerschaft nach dem Orient. Prix 2 m. 70, chez A. Pfeifer à Solingen.

Calendrier héraldique vaudois. Année 1903. Lausanne, Payot et Co, libraires-éditeurs. Prix 1 fr. 50.

C'est bien là le plus charmant calendrier que nous connaissions. Comment pourrait-il en être autrement quand les compositions de l'exquise plaquette sont signées de nos meilleurs artistes et héraldistes, Raphaël Lugeon, Frédéric Rouge, J. Morax, Fréd.-Th. Dubois, André Kohler, etc. ? En cette année de centenaire, ce calendrier, qui donne les armes des principales villes vaudoises, fera plaisir. Il est assuré d'un grand succès.

Le service-qui coûte, 2^{me} série avec un récit du Dr Liengme et un du missionnaire Junod. 22 cent. jusqu'à 20 exemplaires; 20 cent. au-dessus. Du même auteur et en vente chez lui, à Grandval, ouvrage spécialement recommandé pour étreennes à la jeunesse, *Nos Missionnaires*, biographies jurassiennes, huit à neuf livraisons de 80 pages illustrées, à 1 fr. 50. Livraisons 1 et 2, Samuel Gobat. Livraisons 3 et 4, Les Schaffter, Maitin, les Sauvain. Restent à paraître : Livraisons 5 et 6, Bourquin, Langel, Grandliénard, etc. Livraisons 7 et 8, Mlle Villars, Dr Liengme, Eberhardt, etc. (Les souscripteurs à l'ouvrage complet recevront gratuitement la notice illustrée, Moutier et ses environs).

Grammaire allemande, de E. Lauterburg. Lugano, chez Arnold. M. Lauterburg a fait de la grammaire allemande un exposé très clair, accompagné de nombreux exemples. Ce livre ne pourra guère être employé dans une école primaire, et, du reste, tel n'est pas son but. L'auteur a voulu faire « une grammaire facile à consulter ». Elle est surtout destinée aux élèves ou jeunes gens « qui se trouvent dans l'embarras avec la plupart des manuels quand, à la maison ou dans un bureau, ils veulent retrouver une règle de grammaire. » L'adolescent, mieux que l'enfant, comprend l'utilité de la syntaxe, malgré son aridité apparente, et il sera bien aisé de connaître un manuel qui puisse facilement lui rendre ce qu'il aura oublié en lui apprenant ce qu'il ignore. En outre, celui qui voudra se perfectionner individuellement, une fois ses classes terminées, dans l'étude de l'allemand, trouvera dans ce livre, — qui a sa place marquée dans la bibliothèque de chaque instituteur, — ce qu'on a peut-être écrit de mieux jusqu'à ce jour comme grammaire systématique de la langue allemande à l'usage des Français. T. R.

La Coupe d'Onyx. Poésies par Edouard Tavan. Payot & Cie, éditeurs à Lausanne.

Après Charles Fuster, Edouard Tavan, le premier gravant ses vers dans le cœur mis à nu, le second ciselant ses rythmes dans de l'or fin.

La Coupe d'Onyx... Le contenu vaut le contenant, autrement dit le nectar vaut l'amphore. Ce nouveau recueil du poète genevois est digne du nom qui l'a signé. Il contient, dans ses trois parties — Les Automnales, — Le Cycle de l'eau — et les Rythmes — de pures merveilles que je voudrais pouvoir citer *in extenso* afin de vous en faire goûter le charme pénétrant. Mais vous les lirez, vous les savourerez ces vers, vous qui les aimez et qui pouvez vous procurer ce plaisir des dieux. En approchant vos lèvres de cette *Coupe d'Onyx*, vous vous convaincrez d'une chose : c'est qu'il vaut mieux lire de beaux vers, — comme le sont ceux de M. Edouard Tavan, — qu'en commettre de mauvais. Et cela on ne le répétera jamais trop. Ch.-Gab. M...

On ne doit se souvenir que des bienfaits de ses parents, jamais de leurs torts.
(PLATON.)

PARTIE PRATIQUE

COMMENT AMÉLIORER L'ORTHOGRAPHE DE NOS ÉLÈVES ?

Nous n'aurions pas songé à reprendre cette douloureuse question si l'une de nos collaboratrices ne nous l'avait posée personnellement, en nous faisant part de ses pénibles constatations. Jeune débutante, elle espérait recueillir au bout d'une année de travail soutenu quelques résultats encourageants ; mais, au lieu de travaux convenables et à peu près corrects, elle ne peut nous fournir que des épreuves d'élèves constellées de fautes de style et d'orthographe. Oh ! ces déceptions navrantes, nous les avons connues et nous en avons été longtemps humilié ! Depuis lors, nous avons appris à mieux voir, et à mieux faire. Cependant nous ne pouvons nullement prétendre éclairer nos jeunes collègues de façon à leur éviter de nouveaux déboires : la carrière de l'enseignement en est moins exempte que d'autres. Mais nous réussirons peut-être, en analysant de près les malheureux essais que nous avons sous les yeux, à découvrir le remède qu'il convient d'appliquer pour atténuer le mal.

Notre jeune collègue nous donne préalablement les explications suivantes :

« Les compositions que je vous sou mets ont pour auteurs des élèves du degré moyen. Le sujet est tiré du livre de lecture de *Jean-neret*, seconds exercices, 82^{me} leçon : *Quelques plantes rares*, jusqu'à et y compris la *canne à sucre*. Chaque enfant a lu cette portion et en a fait le compte rendu, puis j'ai repris chaque paragraphe en donnant toutes les explications que j'ai pensé être utiles. Enfin le plan a été écrit au tableau noir. — Et voilà le résultat ! »

1^{er} travail : *quelques plantes rares*.

Ce qu'il y a en fait d'arbres dans notre pays. il y a le chêne le sapin le hêtre il y a des arbres fruitiers qui sont le pommier le noyer le sericier etc il y a encore des plus beau arbre dans les pays chaud les fruits sont très bon. il a aussi le thé qui est un abriseau. il est la groseur de nos rosaux. Le thé croit en chine et au japon pour faire du thé on prend les feuille on les sèche en on fait du thé avec. on en peut coultiver quelques fois dans les jardin qui sont bien exposé au soleil. la feuille du thè ressemble à selles de nos serisiers.

2^{me} travail : *Qu'elle que plante rares*.

Dans nos forêt il croît le sapin le hêtre le chêne les arbre fruitiers sont le noyer le prunier et le cerisier le pomier et le poirrier. Le café vient du caféier il croît en arabie et en amérique, le caféier est de la grandeur du cerisier ses feuille sont toujours verte. Le thé est un arbriseau oh thé on prent pas les fleurs on ceuille les feuille on les mais sécher au soleil et elle s'enroule toude seule.

3^{me} travail : *quelque plantes rare*.

Les arbres de nos pays sont, le ché, le hêtre, le sapin, le frêne sont des arbres forétier, le pommier, le poirier, le cerisier, le noyer, le prunier sont des arbres fruitier.

On trouve le caféier en arabine, en chine, en Amérique, le café et la gréne du caféier on fait du café a l'eau.

Le thé vous vient du chine et du japon en très grande quatité il est guère plus haut qu'un homme la feuille reste toujours verte on les cueille quant on les met séché.

4^{me} travail : *Quelques plantes rares.*

Les arbres de notre pays sont le chêne, le être, le foyard, le sapin, le pommier, le cerisier, le prunier, le noyer et le poirier.

On trouve le cafeier en Arabie en Chine. En Arabrie, en chine, en Amérique. La caffè est la graine du caféier, avec le caffè on en fait du caffè à l'eau. Le thé nous est venu de la chine et du Japon en très grande cantité. C'est un arbriseau qui ne vient guerre plus haut qu'un homme. Ces feuilles reste toujours verte on les ceuillent puis on les mait sécher et avec on en fait du thé.

5^{me} travail : *Quelques plantes rares.*

Ce qu'il y a en fait d'arbres dans notre pays. Le café nous produit de la graine de café. Le caféier croît dans les pays chaud, le caféier est comme la forme du cerisier. Le cafeier croît dans l'arabie est dans merrique. Le roseaux c'est des plantes qui vit dans l'eau, il sont des grande feuille elle a deux centimètre de large. Le thé croît en chine, en japon est en Europe. C'est en chine qui nous produit le thé On ceuille la feuille pour la maitre sèche pour en faire du thé.

Après la lecture de ces maigres travaux nous pouvons d'emblée déclarer que leurs auteurs sont incapables de rédiger même un simple compte rendu oral. Le plan que l'institutrice leur a donné les a guidés dans l'énumération des végétaux à décrire, mais il ne leur a pas donné l'orthographe et la forme des propositions. Chaque élève a donc fait une œuvre personnelle sinon originale. Livrés à eux-mêmes, les écoliers ont écrit ce qu'ils savaient, sans trop se soucier de l'orthographe des mots, de l'arrangement des phrases, de la ponctuation. Si le *premier* travail a quelque mérite quant à la clarté et à l'ordre des idées, le *cinquième* est une suite de mots mal coordonnés. La syntaxe y est nulle. Par contre l'orthographe absolue est irréprochable dans ce dernier spécimen, à deux ou trois exceptions près : cet élève écrit sans doute mieux encore qu'il ne parle, tant les solécismes abondent.

Le *deuxième* travail est l'opposé du précédent : beaucoup de fautes d'orthographe usuelle et relative, mais des propositions courtes et correctes.

Le *troisième* et le *quatrième* travail sont assez semblables ; ils présentent l'un et l'autre de bizarres anomalies. Comment expliquer que les mots *chêne*, *pommier*, *cerisier*, *noyer* soient écrits correctement, tandis que l'on orthographie *caffé*, *gréne*, *cantité*? N'y a-t-il pas là une preuve frappante de l'impossibilité où se trouve le jeune écolier de réaliser tout ce qu'on exige de lui ? Il ne peut porter son attention sur autant de points à la fois ; si l'idée le captive, la forme le trahit ; si le mot est pour ses yeux une image nette, les rapports logiques et grammaticaux qui régissent les éléments de la proposition dépassent les forces de son esprit. Bref, l'élève est encore incapable d'unir dans un même effort le souci de l'élocution claire et correcte à celui de la représentation graphique. C'est trop lui demander que de penser en écrivant et d'écrire en pensant. Pour le moment ces deux activités doivent rester séparées : s'il

écrit, l'élève ne peut encore que reproduire fidèlement ce qu'il a lu ou appris ; s'il doit exprimer ses propres pensées, il ne peut le faire que par la parole.

(*A suivre*).

U. B.

DICTIONNAIRE

Au Vésuve.

En route vers la lave en fusion ! La nuit est devenue plus noire ; les guides allument des torches. Une fumée épaisse envahit le ciel et pèse lourdement sur nos poitrines. Partout autour de nous, ce sont des laves refroidies et figées, accumulées les unes sur les autres par les éruptions précédentes : une mer en furie dont les vagues déchainées se seraient pétrifiées tout à coup. Pas un arbuste, pas une fleur, pas un brin d'herbe ; un prodigieux amoncellement de roches calcinées, tordues, dévorées par le feu interne ; un immense chaos dont rien ne saurait peindre la beauté sinistre ; puis au loin, devant nous, le volcan crépitant, grondant, vomissant des flammes et des laves et dont le souffle brûlant nous donne le frisson en nous touchant le visage.

La torche à la main, nous nous aventurons sur la mer désolée des laves mortes. Tour à tour, nous montons sur la crête des vagues pétrifiées ou nous descendons dans l'abîme. Une vapeur âcre nous saisit à la gorge et aux narines. Il semble qu'un pouvoir magique nous dispute le passage et nous défende d'aller plus loin. Nous avançons pourtant, fascinés et attirés par ces splendides horreurs. Encore un effort et nous toucherons à la montagne de feu qui marche. Victoire ! voici le monstre igné ; nous le regardons de près, nous le bravons en face !

Ici, sous nos yeux, à quelques pas seulement, se tord un serpent gigantesque. Il rampe vers nous d'un mouvement lent et automatique, mais qui a je ne sais quoi d'implacable. Et le cœur nous bat, nous faisons un pas en arrière, nous fermons les yeux. La lave vivante a un éclat devant lequel aucune paupière ne saurait se tenir ouverte. En marchant, elle crache une sorte de bave grise ou blanchâtre qui, refroidie, forme des scories. La crépitation de la pierre en fusion impressionne étrangement l'oreille. Et devant ce mouvement et cette vie de la matière inerte, on ne peut se défendre d'un vague effroi.

À droite et à gauche, aussi loin que s'étend la vue, le reptile incandescent déroule ses replis en descendant les pentes ondulées de la montagne. De son corps fantastique, changeant incessamment de forme et d'aspect, tour à tour fleuve, lac ou cascade, se dégagent des tourbillons de vapeurs rousses. Et puis, c'est un immense rideau noir flottant entre le ciel et la terre et à travers lequel l'âme anxieuse cherche en vain au ciel une étoile. Mais regardez : la foudre déchire ce rideau de ténèbres. Ecoutez : une clameur inouïe monte des entrailles de la terre. Est-ce une menace ou une plainte ? C'est le Vésuve qui respire. Levez les yeux : une masse énorme de flammes, de cendres et de matières ignées est projetée à une hauteur prodigieuse dans le ciel embrasé, puis retombe en avalanche de feu. Cette lave étouffait le monstre et le voici qui se dégage.

J. VILBORT.

Au Vésuve.

(*Participe présent.*)

Le spectacle était merveilleux. À droite, la pente de la montagne, la mer endormie, le firmament étoilé, la molle courbure de la côte ; au loin la ville, dont les mille fanaux, se croisant en tout sens, formaient comme une constellation tombée du ciel ; au-delà, la mer encore, de plus en plus sombre, allant se fondre à perte de vue dans le mystérieux infini des ténèbres ; à gauche, le volcan en fureur : un panache enflammé flottait sur le cône, un immense torrent

sortait de la vallée pour se bifurquer au pied de l'observatoire et enlacer le monticule. C'était une mer solide et ardente avançant par vagues qui croulaient l'une sur l'autre et roulaient des pierres énormes, des flocons de lave, des traînées de gravier, de poussière en feu. Que de rouge, bon Dieu ! que de rouge ! Eclairs jaillissant de la cime et foudroyant le ciel, lueurs flamboyantes dardées dans la nuit, draperies de pourpre secouées sur les parois du cône, nuages écarlates abattus sur la vallée entière, tandis qu'un incendie effroyable dévorait tout l'horizon. Des châtaigniers énormes crépitaient dans le brasier et s'y tordaient en flammes blanches ; des fissures s'ouvraient partout comme de larges plaies d'où coulaient des ruisseaux de sang ; des fusées, des bombes éclataient dans l'air, à une hauteur prodigieuse, pour s'émietter en flammèches, en étincelles, en grenats et en rubis, pleuvant de tous côtés sur les flancs de la montagne et dans le lit embrasé du torrent. Et l'on entendait tout cela bruire à la fois sans interruption dans un tumulte de feu, de vent, de houle, de grêle, avec un fracas d'effondrement, un mugissement, un grondement entrecoupé d'éclats, tonnerres sur tonnerres ! Jamais le Vésuve n'avait été si beau.

(Ed. Buttet.)

MARC MONNIER. (*Nouv. napol.*)

Paysage hollandais.

(*Accord des qualificatifs.*)

Le train se déroule dans la campagne plate aux lisses prairies, comme un joujou mécanique sur le parquet ciré d'un salon. On regarde défiler le paysage vert et blanc — de l'eau et de l'herbe — piqué de vaches noires que le sifflet de la locomotive ne distrait même pas de leur torpeur. Au-dessus des moulins rouges et bleus, les cigognes entraînent au vol leurs cigogneaux pour l'émigration prochaine. Dans le ciel, où flotte une lumière diffuse, des nuages légers passent, emportés vite jusqu'au fond de l'horizon, si lointain qu'on en distingue à peine la ligne grise, repérée par quelques silhouettes d'arbres grêles. Et l'on finit par s'imaginer que c'est toujours le même coin de terre qui repasse continuellement sous les yeux ; que ce sont les mêmes moulins, les mêmes cigognes, les mêmes canaux régulièrement alignés au fil des gazons, les mêmes vaches surtout, vautrées jusqu'à l'échine dans l'herbe grasse, à côté de leurs baquets de cuivre étincelant. A l'approche de Rotterdam, cependant, l'aspect se modifie et change ; lorsque le train traverse la ville, tout se colore et s'anime en nuances heurtées, disparates, violentes, en geste de foule pressée, incohérente, tumultueuse. Puis l'uniformité reprend dans l'immense plaine où des pâtres invisibles paissent d'innombrables troupeaux.

(*Communication de M. E. Buttet.*)

JEAN BERTHEROY.

RÉCITATION

Devinette.

Lorsque la froide automne arrive,
Je fuis brusquement des hauteurs,
Et, dans l'herbe, j'attends, craintive,
Votre main, chers petits lecteurs.

Alors j'enlève ma pelisse,
Et dans le gazon j'apparais,
Ronde, brunâtre, et fort peu lisse,
Car je suis mûre désormais.

Mon cœur est un festin de reine,
Et je le cède sans courroux
A qui veut se donner la peine
De me mettre entre deux cailloux.

(*Comm. de M. D.*)

Récréations enfantines.

L'orphelin.

Les orphelins sont nos enfants.
AL. GUIRAUD.

Il venait de perdre sa mère...
L'œil en pleurs, au bord du chemin,
Assis sur une froide pierre,
Il mendiait un peu de pain.
Longtemps la timide requête
Ne put émouvoir le passant ;
Enfin, un étranger s'arrête
Et s'approche du pauvre enfant.

— Enfant, conte-moi tes alarmes,
Pourquoi pleures-tu dans ce lieu ?
Viens, je voudrais sécher tes larmes...
— J'attends les anges du bon Dieu,
Dit l'enfant : « Ils viendront te prendre, »
M'a dit, en mourant loin d'ici,
Ma mère, et je veux attendre ;
Ma mère n'a jamais menti !

— Oui, c'est le bon Dieu qui m'envoie,
Dit l'étranger avec amour.
Désormais tu feras ma joie,
Je suis ton père dès ce jour.
Cher enfant, tu veux tout me dire ?
Tu m'aimeras de tout ton cœur ?
Et l'enfant, de son doux sourire,
Bientôt parlait de son bonheur.

L'amour, l'espoir, la confiance,
Furent la part de l'orphelin.
Oubliant sa triste indigence,
Il prit l'étranger par la main.
Et puis, le soir, dans sa prière,
A genoux, il disait : « Merci,
Merci, mon Dieu ; *ma bonne mère*
Ne m'a jamais, jamais menti !...

CH. CHATELANAT.

COMPTABILITÉ

Prix de revient d'un quintal de tabac vert ¹.

Un agriculteur de la Vallée de la Broye a planté en tabac un champ de 28,5 a., dont la valeur locative est de 146 f. l'ha. Il estime que la récolte absorbe les $\frac{3}{5}$ de la fumure, qui a exigé 9 dm³ de fumier de ferme par m² ; étendu sur le champ, ce fumier revient à 10 f. le m³.

Les trois labours nécessaires se payent : les deux premiers 11 f. chacun et le troisième 10 f.

Le prix de revient des plants est de 2 f. le millier et il en a fallu 320 par are.

La main d'œuvre a exigé :

la plantation : 1 journée d'homme à 3 f. 20 et 4 j. de femme à 2 f. 30 ;

¹ On appelle tabac vert le tabac brut en feuilles, tel qu'il est livré aux marchands, en janvier de chaque année, par les planteurs. A la vérité, à ce moment-là, le tabac est brun-clair, mais on dit *tabac vert* par opposition à *tabac fermenté*.

les remplacements : $1\frac{1}{2}$ j. de femme à 2 f. 30 ;
 le sarclage : $2\frac{1}{2}$ j. d'homme à 3 f. 30 ;
 le buttage à bras : 3 dites à 3 f. 30 ;
 l'écimage et l'ébourgeonnement : 18 heures à 30 c. ;
 la récolte : 4 cueillettes, pour chacune desquelles il a fallu $1\frac{1}{2}$ j. d'homme à 3 f. 30, 3 dites de femme à 2 f. 30 et 4 d'enfant à 80 c. ;
 la descente, la mise en manques¹, la livraison, une dépense de 1 f. 50 par 100 kg.

Le transport du champ à domicile a demandé quatre charrois à 1 f. 80.

Il a fallu pour l'enfilage 6 kg. de ficelle n° 8 à 2 f. 20.

On a dépensé 10 l. de pétrole à 22 c. pour l'éclairage supplémentaire des veillées.

La location et l'entretien du séchoir coûtent 42 f. 50 par année.

Enfin, il faut compter 5 % de 400 f. soit de l'estimation préalable de la récolte pour la prime d'assurance contre la grêle.

La récolte du champ ayant donné 680 kg.² de tabac vert (voir la note 1), on est prié de calculer le prix de revient du quintal de 50 kg.³.

La récolte.

DOIT

	F.	C.
1. Valeur locative du champ, 28,5 a., à 146 f. l'ha	41	61
2. Fumure, $9 \text{ dm}^3 \times 2850 = 25,65 \text{ m}^3$ à f. 10 = f. 256.50 dont $\frac{3}{5}$	153	90
3. Trois labours, 2 à f. 11 et 1 à f. 10, ensemble	32	
4. Coût des plans : $320 \times 28,5 = 9120$ à f. 2 le mille	18	24
5. Main d'œuvre :		
a.) Plantation, 1 j. à f. 3,20 et 4 à f. 2,30	12 40	
b.) Remplacements, $\frac{1}{2}$ j. à f. 2,30	1 15	
c.) Sarclage, $2\frac{1}{2}$ j. à f. 3,30	8 25	
d.) Buttage, 3 j. à f. 3,30	9 90	
e.) Ecimage et ébourgeonnement, 18 h. à f. 0,30	5 40	
f.) Récolte $1\frac{1}{2}$ j. $\times 4 = 6$ j. à f. 3,30	19 80	
» 3 j. $\times 4 = 12$ j. à f. 2,30	27 60	
» 4 j. $\times 4 = 16$ j. à f. 0,80	12 80	
g.) Descente, manœuvre et livraison f. 1,50 $\times 6,8$	10 20	
6. Transport à domicile f. 1,80 $\times 4$		7
7. Frais spéciaux : 6 kg. ficelle à f. 2,20	13 20	
» 10 l. pétrole à f. 0,22	2 20	
8. Location et entretien du séchoir		42
9. Assurance contre la grêle 5 % de f. 400		20
La récolte, 680 kg. = 6,8 qm. = 13,6 q. de 50 kg. revient à f. :	438	35
Prix de revient du quintal : f. 438,35 : 13,6 = f. 32,23 ⁴ .		

U.-H. DESPONDS.

A nos lectrices.

Nous vous rappelons le petit concours annoncé dans l'*Educateur* page 770, du 13 décembre 1902. Les travaux primés seront publiés.

¹ Nom donné aux petites bottes formées des feuilles réunies de deux ou trois ficelles. On dit une manœuvre.

² Au moment de la cueillette, le poids était 8 fois plus lourd.

³ Le marché des tabacs n'a pas abandonné l'ancien quintal, au moins en Suisse.

⁴ Les prix de revient oscillent, suivant les années, entre 30 et 40 f. les 50 kg.

ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

DANS LES

ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Liste de Publications

Cette liste a été établie afin de faciliter la tâche aux instituteurs et institutrices désireux d'essayer dans leurs écoles un enseignement antialcoolique. Comme on le verra, les ouvrages mentionnés proviennent, sauf le *Manuel Denis* et quelques autres, presque exclusivement de France et de Belgique; cela s'explique naturellement par le fait que l'enseignement antialcoolique officiel y a été introduit depuis un certain temps déjà, en Belgique dès 1888 et en France dès 1895.

I. Manuels d'Élèves

- L. Angot**, insp. — Le livre d'antialcoolisme des écoles primaires; partie de l'élève; in-12, cart., 48 p. Paris 1898. Libr. classique internat. A. Fourant, 42, rue St-André-des-Arts.
- J. Baudrillard**. — Livret d'enseignement antialcoolique (20 leçons, 20 questionnaires, 140 sujets de devoirs, 19 gravures). In-16, 48 p., cart., 30 cent. Paris 1901. Delagrave.
- Em. Bocquillon**. — L'alcoolisme. In-24, 48 p., 32 figures, 30 cent. Paris 1899. Libr. Belin frères, 52, rue de Vaugirard.
- D^{rs} Galtier-Boissière & Dupuy**. — Livret d'antialcoolisme (questions, résumés, sujets de rédaction). Partie de l'élève, in-16, 40 p. Paris 1896. A. Colin.
- D^r J.-V. Laborde**. — La lutte contre l'alcoolisme. Manuel à l'usage des enfants des écoles. Relié in-16, 112 p. Paris 1896. Libr. des sciences gén., 53, rue Monsieur-le-Prince.

- M^{lles} M. & M. Sauber**, instit., à Liège. — Catéchisme antialcoolique. In-24, 40 p. Namur 1899. Impr. Lambert-De Roisin, 28, rue de l'Ange.
- E. Vaslet**. — Petit manuel de tempérance, avec questions et réponses, 20^{me} éd. in-12, 36 p., 22 fig. Bruxelles 1903, Bureau du *Bien Social*, 42, rue Dupont.
- Journal de classe** (carnet de devoirs et bulletin de conduite). — Vol. relié, in-16, 192 p. Belgique.

II. Manuels du Maître

- J. Denis**, instit., à Genève. — Manuel de tempérance à l'usage des instituteurs primaires et secondaires. Partie théorique et partie pratique : dictées, problèmes, poésies. Vol. in-8, 232 p., 43 fig. et tableaux en couleurs. Ouvr. couronné. Cart., 2 fr. 40 c. Genève 1898, 2^{me} éd. Agence intern. de Tempérance, 3, rue Général-Dufour.

« Faire l'éloge de ce manuel, un des plus anciens et des plus classiques, comme aussi des plus complets, c'est peine inutile. La première édition a rendu dans tous les pays des services inappréciables. La seconde, mise au point avec le talent que l'on se plaît à reconnaître à M. Denis, est assurée du même succès. C'est le livre de fond par excellence pour ceux qui veulent travailler à notre grande cause. »

(Extrait du *Journal antialcoolique* de M. le Dr Legrain « *L'Alcool* », 1898, p. 100.)

- C. Blondeaux**. — Petit recueil de dictées antialcooliques. In-12, 20 p. Bruxelles 1892. — Impr. Guyot, 12, rue Pacheco.
- L. Angot**, insp. — Le livre d'antialcoolisme des écoles primaires. Partie du maître. Vol. in-12, 124 p., cart., 90 cent. Paris 1898. Libr. classique intern., 47, rue St-André-des-Arts.
- M^{me} P. Boulanger**, prof. — Répertoire des règles fondamentales des participes français (dictées de tempérance). In-16, 45 p. Soc. franç. *la Tempérance*. A. Chaix & C^e, 20, rue Bergère, Paris.
- Dr Galtier-Boissière & C. Dupuy**. — Livret d'antialcoolisme. Opuscule du maître (développement des sujets de rédaction). In-16, 40 p., 30 cent. Paris 1896. A. Colin, 5, rue de Mézières.
- Dr Galtier-Boissière**. — L'enseignement de l'antialcoolisme (ouvrage conforme aux progr. officiels). Hygiène, législation, extraits littéraires. Vol. in-12, 168 p., 41 grav., 3 cartes, 1 fr. 50 c. Paris 1897. A. Colin, 5, rue de Mézières.
- J. Hanus**, prof. — Conférences sur l'alcoolisme, faites aux élèves de l'Athénée de Malines. Vol. petit in-8, 125 p., 1 fr. 20 c. Malines 1895. P. Byckmans, éd.

J. Hanus, prof. — Guide élémentaire et pratique pour les conférences antialcooliques à faire dans les établissements d'enseignement moyen de l'Etat. Vol. in-8, 120 p., 1 fr. Bruxelles 1897. Soc. belge de libr., 16, rue Treurenberg.

Jeannot, insp. — Conseils pédagogiques. La lutte contre l'alcoolisme dans les écoles des 4^{me} et 20^{me} arrondissements. 1^o Programme-type de leçons antialcooliques pour les cours élémentaire, moyen et supérieur, données dans des écoles de Paris. 2^o Extraits du cahier d'un élève du cours supérieur durant les mois de décembre 1901 et janvier 1902. In-8, 32 p., 1 fr. Paris 1902. Asselin et Houzeau, éd., place de l'Ecole-de-Médecine.

A. Lacabe-Plasteig. — Intempérance et sobriété. Quarante semaines d'enseignement antialcoolique. Vol. ill., in-12, 156 p., cart., 75 cent. Paris. Libr. d'éducation nat., 11, rue Soufflot.

D^r Legrain & A. Pérès. — L'enseignement antialcoolique à l'école. Vingt-quatre leçons, lectures, pensées, devoirs. Vol. ill., in-12, 196 p., cart. 1 fr. 25 c. Paris 1899. F. Nathan, 18, rue de Condé.

Jules Lemoine-Bellièrre. — Manuel pratique pour l'enseignement de l'antialcoolisme à l'école primaire, à l'école ménagère et à l'école industrielle. Vol. in-8, 140 p. Gand 1900. Impr. Vanderpoorten, 18-20, rue de la Cuiller.

Jules Lemoine-Bellièrre. — L'enseignement antialcoolique à l'école primaire. In-8, 26 p., 50 cent. Gand 1899. Impr. Vanderpoorten.

A. Lemoine & Villette. — Contre l'alcoolisme. Recueil de devoirs préparés pour chaque semaine (écoles élémentaires et cours d'adultes). Vol. in-12, 82 p., cart., 80 cent. Paris 1898. F. Nathan.

V. Martel & R. Hubert. — Leçons et devoirs d'enseignement antialcoolique. Vol. in-12, ill., 107 p., cart., 75 cent. Paris 1902. Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères.

D^r Petit. — Conférences sur l'alcoolisme. Vol. in-16, 223 p. Relié 3 fr. Paris 1901. Soc. d'édit. scientif., 4, rue Ant.-Dubois.

E. Picard. — Dangers de l'abus des boissons alcooliques. Manuel d'instruction populaire à l'usage des instituteurs. Vol. in-12, 133 p., 70 cent. Paris (vers 1880). Impr. Bonnaud, rue Cassette.

Jules Steeg. — Les dangers de l'alcoolisme. Lectures scolaires, problèmes, etc. (écoles élémentaires et cours d'adultes). Vol. in-12, 156 p., cart., 1 fr. 25 c. Paris 1896. F. Nathan, 18, rue de Condé.

L'Étoile bleue. — Org. des sections scolaires et post-scolaires de l'Un. fr. antialc. avec supplément. Bulletin mensuel de la Soc. *antialc. des instituteurs et institutrices de France*. Mensuel. Adm. 5, rue de Latran, Paris. Ab. 1 fr. Un. post. 2 fr.

L'Étoile du matin. — Org. de l'Union belge des Sociétés de temp. pour la jeunesse. Mensuel. Dir. M. F.-A. Robyns, insp. princ. de l'enseign. prim. Adm. impr. Vanderdonck, 12, rue de Bois-le-Duc. Maaseyck. Ab. 1 fr. 35 c.

L'Action universitaire. — Org. de la Fédération antialcoolique des lycées et collèges de France. Ab. (6 n^{os} par an) 75 cent. M. Bourrette, 8, rue du Havre, Paris (IX).

L'Ancre. — Bulletin mensuel des directeurs et directrices de l'*Espoir* (leçons modèles). Abonn. : Suisse, 1 fr. 20 c.; Union postale, 1 fr. 50 c. Administr. Comptoir de l'*Espoir*, 12, rue de Carouge, Genève.

III. Lectures, Poésies, etc.

J. Baudrillard, insp. — Histoire d'une bouteille. Livre de lecture sur l'enseignement antialcoolique. Vol. ill., par Geoffroy, in-12, 196 p., cart., 1 fr. 25 c. Paris 1899. Delagrave.

Mêmes illustrations en couleurs : en tableaux, bons points et couvertures de cahiers (voir tableaux).

P. Charton. — Nouvelles antialcooliques. Vol. in-12, 137 p., 1 fr. 40 c. Paris 1899. Bureau de l'Un. Française antialcoolique (Soc. Legrain).

S. Flainville (= J. Steeg). — Histoire de trois amis. Livre de lecture pour les écoles. Vol. in-12, 48 p. Paris 1898. F. Nathan, 18, rue de Condé.

Dr Galtier-Boissière. — L'antialcoolisme en histoires vraies (lectures, courtes leçons). Vol. in-12, 80 p., ill. de 80 gravures d'après des œuvres de maîtres, cart., 60 cent. Paris 1902, 2^{me} éd. Larousse.

M^{me} de Gasparin. — Sept hommes. Vol. in-12, 135 p., 75 cent. Paris 1888 (nouv. éd.). Fischbacher.

A. Jalaguier. — Poésies antialcooliques. Vol. in-12, 135 p., 1 fr. 75 c. Nîmes 1902. Impr. la Laborieuse, rue Godin, 7.

F.-A. Robyns, insp. scol. — Recueil de récits, poésies et chants antialcooliques. Vol. in-8, 104 p., 65 cent. Maaseyck 1896. Imp. Jos. Vanderdonck.

IV. Tableaux, gravures, bons points, etc.

D^{rs} E. Blin & A. Vigouroux. — L'alcool et l'organisme. Tableau mural en couleurs (1.22 × 1 m.), 4 fr. Paris 1901. Delagrave.

D^r van Coillie. — Lésions viscérales produites par l'alcoolisme. Planche 55×73 en chromolithographie soignée, 1 fr. 25. Public. complémentaire : tableau 55×73 donnant l'explication sommaire (10 cent.), et brochure in-8, 24 p., donnant l'explication détaillée (30 cent.). Bruxelles 1899. Soc. belge de temp., 42, rue Dupont.

Jules Denis. — Deux tableaux d'alimentation rationnelle (graphiques en couleurs). Grande édition (95×68) avec brochure in-8, 16 p. 2 fr. Petite édition (41×54), 10 cent. Genève, libr. Jullien.

D^r Galtier-Boissière. — Tableau mural antialcoolique (double face en couleurs), 6 fr. 50 c. Paris. A. Colin.

Tableaux de propagande antialcoolique. — Quinze tableaux graphiques en couleurs avec texte (alcool et suicide, alcool et misère, etc.), 54×72. Liège 1899. Lith. Ch. Evrard, 87, rue Grétry.

L'alcool et le corps humain. — Six tableaux synoptiques (76×98), lithog. en couleurs sur papier blanc collé sur calicot. Texte français. Chaque tableau 2 fr. 50 c. Londres E.C. Band of hope Union, 60, Old Bailey.

L'alcool, voilà l'ennemi ! — Placard en couleurs (130×90), 1 fr. 25 c. Nancy. Berger-Levrault & C^e, lith.

Maximes antialcooliques. — Collection composée de quatorze maximes imprimées sur bristol fort et munies d'œilletons. La collect. 1 fr, Paris. Nathan, 18, rue de Condé.

La famille et l'alcool. — Douze tableaux (51×68) en chromolithographie très soignée, par Geoffroy. 24 fr. Paris 1901. Delagrave.

Mêmes tableaux en bons points (12×14) et en couvertures de cahiers avec texte au verso ; — et en noir dans *l'Histoire d'une bouteille*, par Baudrillard.

J. Lemoine. — Album antialcoolique illustré. Quatorze tableaux avec texte en regard. In-4. Gand (1897 ?). Impr. Vanderpoorten, 18, rue de la Cuiller.

Mêmes dessins en couvertures de cahiers.

F.-A. Robyns, insp. — Album antialcoolique pour la jeunesse. Seize tableaux avec texte en regard. In-4, cart. Liège (1900 ?). Dessain, éd.

Mêmes dessins en couvertures de cahiers.

Des dangers de l'alcoolisme. — Vingt-cinq bons points. Paris. Lib. Gedalge, 75, rue des Saints-Pères.

D^r Galtier-Boissière. — Vingt bons points antialcooliques en couleurs, avec notices. Paris (1900?). F. Nathan, les vingt, 60 cent.; le cent, 2 fr. 50 c.; le mille, 22 fr. 50 c.

E. Vaslet. — L'alcoolisme, un mot aux enfants. Huit couvertures de cahiers avec texte au verso (mêmes dessins en tabl. 36 × 46). Bruxelles (1897?). Admin. du *Bien social*, 42, rue Dupont.

L'alcoolisme et ses dangers. — Douze couvertures de cahiers en couleurs, avec texte au verso. Collection Godchaux. Paris (1899?). Godchaux, éd., 10, rue de la Douane.

V. L'Enfant et l'Alcool

D^r Baivry. — Les effets de l'alcool. Conférence au corps enseignant primaire. Vol. in-8, 84 p., cart. Namur 1899. Libr. Picard-Ballon, rue de Fer, 12.

De Boeck. — De l'influence des boissons alcooliques sur le travail psychique. In-8, avec trois diagrammes, 30 cent. Bruxelles. Sect. de la Ligne patriotique belge contre l'alcoolisme, 89, rue Joseph II.

Ch. Byse. — L'école et la tempérance. Le rôle de l'État. In-8, 12 p. Lausanne 1895. Comptoir des publications de l'*Espoir*, 12, rue de Carouge, Genève.

Ch. Byse. — Préservons nos enfants, ou l'enfance et les boissons enivrantes. Avis de 580 médecins de la Suisse et de l'étranger. In-12, 80 p., 40 cent. Lausanne (1896?). Comptoir des publications de l'*Espoir*.

D^r Carrière. — L'alcoolisme et l'enfance au point de vue hygiénique et social. 25 cent. Paris. Un. Franç. antialc., 5, rue de Latran.

D^r Combe. — L'alcoolisme chez l'enfant. Conférence. In-12, 32 p. 15 cent. Lausanne, Comptoir des publications de l'*Espoir*.

D^r Demme, recteur de l'Univ. de Berne. — Ueber den Einfluss des Alkohols auf dem Organismus des Kindes. Vol. in-8, 88 p. Stuttgart 1891. F. Enke.

H. Droste. — Die Schule, der Lehrer und die Mässigkeitssache. In-8. 32 p., 40 pf. Hildesheim 1894. Verein g. den Missbrauch geist. Getränke.

L. Grenier. — La descendance des alcooliques. In-4, 94 p. Paris 1887. H. Jouve.

- D^r P. Ladame.** — La descendance des alcooliques. In-8, 32 p., 25 cent. Genève 1891. Agence de la *Croix-Bleue*, 18, rue des Allemands.
- D^r P. Ladrague.** — Alcoolisme et enfant. Vol. in-8, 79 p., 2 fr. 50 c. Paris 1891. G. Steinheil, éd., 2, rue Casimir-Delavigne.
- D^r Langlois, inst.** — Ce qu'on fait dans une section cadette. 5 cent. Paris. Un. Fr. antialc., 5, rue de Latran.
- G. de Leener, étud.** — Les étudiants et l'alcool. In-12, 38 p. 20 cent. Bruxelles 1900. Secrét. de l'Assoc. belge de temp. des étudiants, 110, rue Jolly.
- D^r Legrain.** — Hérité et alcoolisme. Étude psychologique et clinique sur les dégénérés buveurs et les familles d'ivrognes. In-8, 424 p., 7 fr. Paris 1889. Doin, édit.
- D^r P. Lifrange.** — Conférence antialcoolique (aux instituteurs). In-8. 67 p., diagrammes en couleurs. Arlon 1898. Presse luxembourgeoise.
- D. Mouchet, inst.** — L'activité de la Ligue contre l'alcoolisme dans l'école publique (..... de l'enseignement antialcoolique et des moyens dont l'école peut disposer, etc.). In-12, 19 p. Le Locle 1898. Imp. Deck.
- D^r A. Riant.** — L'alcool et le tabac. In-16, 188 p. Paris 1885. Hachette & C^e.
- D^r A. Rodiet.** — L'alcoolisme chez l'enfant, ses causes et ses effets en pathologie mentale. Vol. gr. in-8, 99 p. Paris 1897. Carre & Naud, 3, rue Racine.
- A. Sluys, dir. de l'éc. normale de Bruxelles.** — Le rôle de l'instituteur dans la lutte antialcoolique. In-8, 24 p., 25 cent. Publ. par le Dép. de l'instr. publ. de Neuchâtel. Neuchâtel 1899. Impr. Attinger.
- D. Smith.** — L'alcool et la mémoire; aux hommes d'étude. In-8, 7 p. Ag. de la *Croix-Bleue*, 33, rue des Saints-Pères.
- D^r P. Solier.** — Du rôle de l'hérédité dans l'alcoolisme. Vol. in-12, 215 p., 2 fr. 50 c. Paris 1889. Bureau du *Progrès médical*, 14, rue des Carmes.
- D^r de Vaucley.** — L'hérédité alcoolique. Conférence. In-8, 25 p. Bruxelles 1893. Ligue belge contre l'alcoolisme, 89, rue Joseph II.
-

Catalogue de publications antialcooliques, tableaux, diagrammes, appareils et vues pour projections lumineuses. — A la Librairie de l'enfance, MM. Regamey & C^e, 12, rue de Carouge, Genève.

Publications contre l'alcoolisme éditées ou recommandées par l'Union Française antialcoolique. LISTE avec annexes concernant la Société, les séries de projections lumineuses, etc. In-12, 39 p. Paris 1899. Au siège de la Société, 5, rue de Latran.

V. Adresses de Sociétés antialcooliques

Société antialcoolique des instituteurs et institutrices de France.

— *Président d'honneur* : M. BAYET, direct. de l'enseign. primaire de France. *Président* : M. D. LANGLOIS, direct. d'école à Dugny (Seine).

Société suisse des maîtres abstinents. — *Prés. central* : M. VOLKART, maître secondaire, Hérisau. *Prés. de la Section romande* : M. Henri JATON, inst., à Roprax (Vaud).

Fédération antialcoolique des lycées et collèges de France. —

Présid. : Jean TOMMY-MARTIN, lycée Condorcet, 8, rue du Havre. Paris (IX).

L'Espoir. — Soc. de tempérance pour la jeunesse. *Prés.* : M. J. JOSEPH, pasteur, Grandson (Vaud).

On peut se procurer la plupart des publications indiquées dans cette liste à la *Librairie de l'enfance*, 12, rue de Carouge, Genève.

Publié par la **Section genevoise de la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme.**

Adr. : M. L. REHFOUS, prof., *président*, 6, rue du Commerce, Genève.